**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Quarantième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la République du Soudan**

(Genève, le mardi 1er février 2022 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min 05 s

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Le Mali remercie la délégation de la République du Soudan pour la présentation de son troisième rapport national dans le cadre de l’EPU.

Ma délégation félicite le Gouvernement soudanais pour les mesures positives adoptées, depuis le dernier examen, pour améliorer la situation des droits de l’Homme dans le pays. Nous l’encourageons à persévérer dans cette voie et exhortons la communauté internationale à lui prêter le concours nécessaire.

Ma délégation salue les efforts entrepris en matière de lutte contre la traite des êtres humains, y compris le renforcement de l’arsenal juridique interne, la coopération avec les organismes régionaux et internationaux pertinents, ainsi que la conclusion d’Accords bilatéraux avec les pays voisins.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande au Soudan, en dépit des circonstances politiques du moment, de :

- Adopter la loi portant création d’une commission nationale des droits de l’Homme conforme aux Principes de Paris.

Le Mali souhaite plein succès au Soudan dans le cadre du présent examen et forme le vœu d’un retour rapide à la stabilité institutionnelle dans ce pays frère.

Je vous remercie.